



Toulouse le 3 avril 2017

Relevé de décisions

**DIRECTION
DE L'ÉDUCATION
ET DES ÉQUIPEMENTS
SCOLAIRES**

Dossier suivi par :
Natalie KRONENBERGER
05.34.33.38.72

Date : **23 mars 2017**

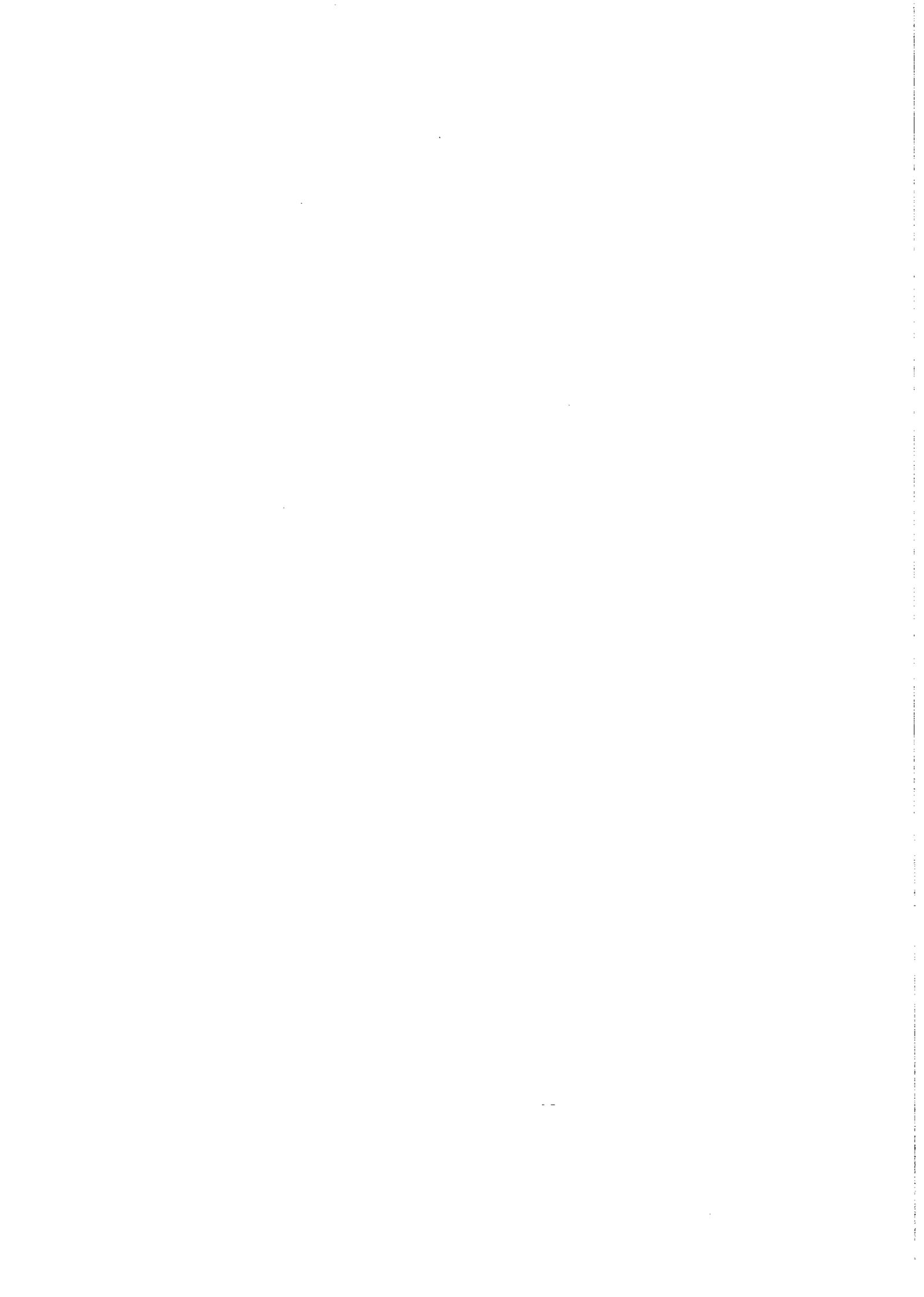
Objet de la réunion :

La mixité sociale dans les collèges **Comité de suivi Accompagnement éducatif**

Lieu : Conseil départemental de la Haute-Garonne

Présent(s) :

- Préfecture de la Haute-Garonne :
 - Nabila DIBANE, Déléguée du Préfet, quartiers Reynerie, Mirail-Université, Pradettes
- Académie de Toulouse :
 - Hélène HOMS, IEN Information Orientation, DSDEN
- Caisse d'Allocations Familiales :
 - Philippe DEREGNAUCOURT, Conseiller technique
- Conseil départemental de la Haute-Garonne :
 - Marine CALAZEL, Conseillère action sociale et éducation, Cabinet du président
 - Laurent DELRUE, Directeur Général Adjoint Education, Mobilités, Patrimoine
 - Mariette DE MALVINSKY, Directrice de l'Éducation
 - Natalie KRONENBERGER, Directrice adjointe Prospective et politiques éducatives
 - Sarah CONQUET, stagiaire à la Direction de l'Éducation
 - Anne GOUZE, Chargée de coordination politique de la ville, DIPS
 - Jean-Philippe VIDAL, Direction Enfance et Famille, chargé mission jeunesse
- Toulouse Métropole :
 - David COIRIER, Chef de projet cohésion sociale, Direction Contrat de Ville et Renouvellement Urbain
 - Joëlle PONS, Chargée de mission Cohésion Sociale, GIP Réussite éducatif TM
- Ville de Toulouse :
 - Jean-Luc LODS, Directeur de l'Éducation
 - Christine BRUNETEAU, Direction éducation, Responsable de l'offre éducative
- Autres participants :
 - Christophe BEUROIS, Médiation environnement



L'objet de la réunion est de présenter aux membres du Comité les différents besoins en matière exprimés par les 5 établissements qui accueilleront à la rentrée 2017 les élèves de la Reynerie entrant en 6^{ème} d'accueil et les 3 collèges REP+ G. Sand, Stendhal et R. Parks. Un travail sera prochainement engagé avec l'équipe pédagogique du collège de Bellefontaine, *en vue de préparer la rentrée 2018*.

Les besoins recensés s'articulent autour de 3 temps :

- le CLAS
- l'aide aux devoirs
- la pause méridienne

1. Maintien du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

● Dispositif CLAS 2016/2017

- Le CLAS en Haute-Garonne concerne, pour l'année scolaire en cours, plus de 2 600 collégiens accompagnés par 73 opérateurs (associations, structures publiques). Si certains opérateurs peuvent avoir des listes d'attentes, **il ne semble pas opportun d'augmenter le périmètre du dispositif actuel.**

- La question de **l'adaptation des horaires des opérateurs de la Reynerie** se posera dès la rentrée prochaine pour accueillir les élèves concernés de retour dans le quartier.

- M. DEREGNAUCOURT indique que des opérateurs CAF (Centre social Reynerie et Alliance et Culture) ont d'ores et déjà engagé une réflexion liée à la mixité.

● Evolution de l'Appel à projets CLAS 2017/2018

- Le prochain AAP repose sur une logique de projet (par établissement, par quartier...) et non plus sur un nombre d'enfants accompagnés. Le nouveau dispositif CLAS pourrait ainsi venir en appui d'une problématique locale.

- M. DEREGNAUCOURT indique que la CAF 31 envisage de valoriser les projets insistant sur le volet parentalité. **Cet effet incitatif pourrait être utilisé en faveur des projets intégrant une dimension mixité. Le Comité de suivi approuve cette proposition.**

2. L'aide aux devoirs

Mme HOMS rappelle que la réforme du collège prévoit, sur le temps scolaire, un Accompagnement Personnalisé (AP) qui doit permettre à l'élève d'acquérir des « méthodes pour accroître et consolider ses compétences et pour approfondir ses connaissances ». Ces temps d'accompagnement obligatoires pour tous les élèves de 6^{ème}, doivent être pris sur les heures de cours et non en plus.

3. La pause méridienne

- Les collègues ont tous exprimés **un besoin autour de la « médiation »**, du « vivre ensemble ».
- La piste des **Centres de Loisirs Associé au Collège (CLAC)**, également évoquée, **doit être approfondie**.

4. Accompagnateur transports scolaires

Dans l'éventualité où le bus qui effectuera les trajets écoles Faucher / collège FERMAT ne pourrait pas déposer les élèves à proximité immédiate du collège, il est prévu la présence d'un accompagnateur sur l'ensemble du trajet (bus + marche). Concernant les quatre autres collèges, l'accompagnement peut être envisagé sur une courte période, par exemple jusqu'aux vacances de la Toussaint pour rassurer les parents. Aucun accompagnateur n'étant présent sur les circuits transportant des collégiens, il ne semble pas opportun de le prolonger.

Il est acté par le Comité de suivi que l'accompagnateur présent dans le bus ne sera pas mis à disposition dans le cadre du dispositif CLAS. Une solution devra être recherchée auprès d'associations (hors CLAS) et/ou des collèges d'accueil.

L'accompagnateur dans le bus ne sera pas le référent famille / collège, pour des raisons de logistique notamment. **Le référent sera désigné par le chef d'établissement du collège d'accueil.**

Il est précisé que si beaucoup de familles sont en demande d'un référent (« tiers confiance ») pour les rassurer, les alerter... d'autres ne souhaitent pas être « assistées ».

Il est précisé que les familles qui le souhaitent pourront également faire une demande de carte TISSEO, à titre exceptionnel et bénéficiant du transport dédié ou du transport en commun.

Il est prévu de réunir prochainement le Comité de suivi.